

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Projet pilote de filtration biologique à l'usine d'eau potable

Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le 2 avril 2026 – Dans le cadre du projet de mise à niveau et d'agrandissement de l'usine d'eau potable, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a récemment déployé un procédé pilote simulant la technologie de filtration biologique.

Ce projet pilote, réalisé durant l'une des périodes où la consommation d'eau est plus importante, se terminera à la fin mai. Les experts mandatés au projet et l'équipe du Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu vont en analyser l'efficacité, notamment en ce qui concerne l'enlèvement du manganèse et la réduction de la dureté de l'eau. Si les résultats sont concluants, ce procédé serait intégré aux installations de production d'eau potable de façon permanente lors des travaux de mise à niveau de l'usine.

Les prochaines étapes consisteront en l'obtention d'un certificat d'autorisation, émis par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, pour les travaux d'agrandissement de l'usine devant débuter en 2027 pour se terminer vers la fin de l'automne 2028.

Rappelons que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a reçu une aide financière de 6,5 M\$ provenant du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028 pour la réalisation de ce projet. Les travaux visent à bonifier l'opération et l'efficacité des systèmes de filtration actuels, soit le Mangazur, le Feraruz et la nanofiltration, afin de réduire les épisodes de coloration de l'eau et les variations de la pression.

Les citoyens(ennes) peuvent suivre l'avancement du projet en consultant l'onglet des Grands projets sur le portail citoyen, au citoyen.vsmll.ca.

– 30 –

Source : Service des communications
communications@vsmll.ca